

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Canton de Low, tenue le 7 mars 2022 à 19h00 en la salle du Conseil, sise au 4C, chemin d'Amour, Canton de Low au code municipal, sont présents la mairesse, Carole Robert, les conseillères Joanne Mayer, Maureen Rice, Maureen McEvoy et les conseillers Luc Thivierge, Lee Angus et Ghyslain Robert formant quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Madame Louise Harper, Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe est aussi présente et avise le Conseil que :

- La réunion est enregistrée tel que prescrit par la loi et que cet enregistrement sera disponible pour les citoyennes et citoyens sur le site web de la Municipalité.

Ouverture de la séance ordinaire du 7 mars 2022 -1

Madame la mairesse Carole Robert, ouvre la séance ordinaire à 19h00 après constatation du quorum.

Affaires découlant de la réunion précédente -2

54-03-2022

Adoption de l'ordre du jour – Séance ordinaire du 7 mars 2022 -3

1- Administration

1. Ouverture de la séance ordinaire 7 mars 2022;
- 1.1 Dérogation mineure pour le lot 5162678 et du lot 5162680, 202 Route 105;
2. Affaires découlant de la réunion précédente;
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 mars 2022;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2022;
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 février 2022;
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire #1 (Budget) du 28 février 2022;
7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire #2 (Avis et dépôt Règlement de taxation) du 28 février 2022;
8. Dépôt du rapport de madame la Mairesse ;
9. Dépôt du rapport du comité d'administration;
10. Acceptation des comptes à payer du 22 janvier 2022 au 21 février 2022;
11. Avis de motion et dépôt de projet de règlement numéro 2022-007 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité Canton de Low;
12. Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires (formulaire DGE-1038)
13. Autorisation d'achat de mobilier pour le bureau
- 14a. Dépôt de la démission de la directrice générale
- 14b. Appel de candidature - Directeur général et greffier trésorier
15. Appui intérim - directeur général
16. Augmentation de salaire – Employé #13-0023
17. Soumission - nomination du vérificateur 2021 – 2022 – 2023
18. Autorisations et procurations pour la directrice générale adjointe – greffière trésorière adjointe
19. Adoption du règlement établissant les taux de taxation 2022;
20. Transaction-quittance– dossier #550-020630-214;
21. Lise Legros au poste de réceptionniste pour une période temporaire à une journée par semaine
22. journée nationale de la promotion de la santé mentale positive-23
23. Information et questions se rapportant à l'administration.

2 - Sécurité publique

1. Dépôt du rapport du comité de sécurité publique;
2. Appel d'offre – système de climatisation au 400 route 105 – financement PRABAM
3. Appel d'offres – porte de garage au 400 route 105 – financement PRABAM.
4. Appel d'Offres – fournaise au 7 rue Principale – financement PRABAM
5. Information et questions se rapportant à la sécurité publique.

3 - Travaux publics

1. Dépôt du rapport du comité de travaux publics;
2. Appel d'offres sur invitations – projets TECQ 2022;
3. Frais de cellulaires – contremaître et coordonnateur des travaux publics;
4. Affichages de poste saisonnier pour les travaux publics
5. Convention d'aide financière-programme d'aide à la voirie locale pavl-accélération-dossier # TNA89862
6. Une (1) enseigne Attention à nos enfants sur le chemin Fieldville et cinq (5) enseignes pour fossés sur le chemin Martindale
7. Information et questions se rapportant aux travaux publics.

4 - Environnement (Hygiène du milieu)

1. Dépôt du rapport du comité d'environnement;
2. Programme de la taxe sur l'essence (TECQ) - programmation de travaux n°3
3. Appel d'offre – projet TECQ 2022 – Assainissement de l'eau - aqueduc de Fieldville
4. Information et questions se rapportant à l'environnement.

5 - Urbanisme

1. Dépôt du rapport du comité d'urbanisme;
2. Demande de support à la CPTAQ 2022-02;
3. Information et questions se rapportant à l'urbanisme.

6 - Loisirs et culture et communications

1. Dépôt du rapport du comité de Loisirs et culture et communication;
2. Substitution de la personne désignée responsable des questions familles-aînés en lien avec les politiques PFM-MADA et les plans d'action afférents
3. Appel d'offres : infrastructures – parc – projet fonds régions et ruralité (fr)- volet 2
4. Information et questions se rapportant aux Loisirs, Cultures et Communications.

7- Varia

8 – Correspondance

9 - Période de questions

10 - Clôture et levée de la séance ordinaire du 7 mars 2022

Donné à la municipalité de Canton de Low, ce 7 mars 2022 ;

PROPOSÉ par Joanne Mayer

APPUYÉ par Maureen McEvoy

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 mars 2022 déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

55-03-2022

DÉROGATION MINEURE POUR LE LOT 5162678 ET DU LOT 5162680, 292

Route 105 -1.1

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure est recevable selon l'article 10 du règlement 04-2019.

ATTENDU QUE les propriétaires Du 292 Route 105 ont fait la demande de dérogation mineure pour pouvoir construire un centre touristique.

ATTENDU QUE la demande vise à autoriser la construction à 6m de la ligne de lot avant au lieu de 9 mètres.

ATTENDU QUE la demande vise à autoriser l’empiètement de l’avant toit à 4.34m de la ligne de lot avant du côté gauche et à 4.31m du côté droit.

ATTENDU QUE la demande vise à autoriser l’empiètement de la construction à 16.93m du corridor d’utilité publique de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau au lieu de 35m.

ATTENDU QUE la demande vise à autoriser l’empiètement de la construction à 4.22m de la ligne de lot arrière au lieu de 5m.

ATTENDU QUE la propriété faisant l’objet de la demande de dérogation mineure ne bénéficie d’aucun droits acquis.

ATTENDU QUE la demande a été transférée par le directeur du service de l’urbanisme aux membres du CCU, pour étude du dossier et de faire une recommandation au conseil municipal.

ATTENDU QUE le Comité consultatif d’Urbanisme a pris connaissance de tous les documents fournis par le demandeur.

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure répond positivement aux neuf (9) critères suivants inclusivement :

1. Elle doit être conforme aux objectifs du plan d’urbanisme;
2. Elle doit causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande;
3. Elle ne doit pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;
4. Elle ne doit pas avoir pour effet d’aggraver les risques en matière de sécurité publique;
5. Elle ne doit pas avoir pour effet d’aggraver les risques en matière de santé publique;
6. Elle ne doit pas porter atteinte à la qualité de l’environnement;
7. Elle ne doit pas porter atteinte au bien-être général;
8. Elle doit avoir un caractère mineur;
9. Si les travaux sont en cours ou déjà exécutés (et que ces travaux ont fait l’objet d’un permis de construction), ces travaux doivent avoir été effectués de bonne foi.

ATTENDU QUE pour les raisons ci-dessus, le CCU recommande au conseil municipal de **d’accorder** la dérogation mineure pour le 292 Route 105

ATTENDU QUE le CCU recommande de délimiter l’espace réservé à l’entrée du stationnement et la sortie afin de sécuriser l’espace restante dans le but d’empêcher l’accès aux véhicules motorisés.

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par Joanne Mayer

APPUYÉ par Maureen McEvoy

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d’adopter la dérogation mineure pour les lots 5162678 et 5162680, 292 Route 105.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2		X		
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4		X		
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6		X		

Adoptée

56-03-2022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2021 -4

PROPOSÉ par Maureen Rice
APPUYÉ par Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2022;

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

57-03-2022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 FÉVRIER 2022 -5

PROPOSÉ par Joanne Mayer
APPUYÉ par Maureen McEvoy

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2022;

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2		X		
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4		X		
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6		X		

Adoptée

58-03-2022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE #1 (BUDGET) DU 28 FÉVRIER 2022 -6

PROPOSÉ par Joanne Mayer
APPUYÉ par Ghyslain Robert

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire #1 (Budget) du 28 février 2022;

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

59-03-2022

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE #2
(AVIS ET DÉPÔT RÈGLEMENT DE TAXATION) DU 28 FÉVRIER 2022 -7**

PROPOSÉ par Ghyslain Robert
APPUYÉ par Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire #2 (Avis et dépôt Règlement de taxation) du 28 février 2022;

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT DE MADAME LA MAIRESSE – 8

Madame la Mairesse dépose son rapport

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ D'ADMINISTRATION – 9

Comité d'administration dépose leur rapport

60-03-2022

**ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DU 22 JANVIER 2022 AU 21
FÉVRIER 2022 -10**

Fournisseur	Total	Description
-------------	-------	-------------

Chèques à sortir		
3097-4547 Québec inc. Extincteur J.Y. Brisson	55.19 \$	Vérification d'extincteurs garage municipal
	82.78 \$	Vérification d'extincteurs caserne
	27.59 \$	Vérification d'extincteurs 400 Route 105
	45.99 \$	Vérification d'extincteurs salle communautaire Venosta
	18.40 \$	Vérification d'extincteurs station pompage
	36.79 \$	Extincteurs - maintenance et livraison salle communautaire Venosta

	50.59 \$	Extincteurs - maintenance et livraison caserne
	45.99 \$	Extincteurs - maintenance et livraison garage municipal
Anatole Gagnon & Fils	80.48 \$	Fuel caserne
Centre de rénovation Home Hardware (J.B. McClelland)	602.86 \$	Voir tableau plus bas
Centre du Camion Mont-Laurier	25.75 \$	Pièces véhicule WS 2018
	427.02 \$	Pièces véhicule WS 2015
	24.53 \$	Pièces véhicule WS 2015
	30.96 \$	Pièces véhicule WS 2015 & 2018
Chambre de Commerce Maniwaki & Vallée-de-la-Gatineau	241.45 \$	Cotisation 2022
CHGA Radio	1 932.09 \$	Publicité et carte de membre
DHC Avocats	521.35 \$	Honoraires juridiques
Distribution Pierre Lavigne	2 730.36 \$	Pièces WS 2015 & 2018
EFKL Inc. Francis Canada	1 655.64 \$	Vérification des 3 sites – du 2 au 29 janvier 2022
	407.65 \$	Pièces véhicule WS 2015 & 2018
	46.21 \$	Pièces véhicule WS 2018
	1 073.94 \$	Entretien véhicule WS 2015
Gendron Chrysler Jeep Dodge	695.03 \$	Pièce véhicule WS 2015
Groupe CLR Exel Radio	712.85 \$	Location site La Pêche et Lac Ste-Marie - Mars 2022

	476.25 \$	Bail 48 Répéteur et accessoires - Mars 2022
	487.93 \$	Bail location radios - Mars 2022
	173.90 \$	Vérification & remplacement microphone véhicule incendie #116 (F-150)
Groupe DL informatique	312.22 \$	Facturation mensuelle - Février 2022
Info Page	112.57 \$	Tarif IPA pour 22 utilisateurs - Facture du 1er février 2021
L'info de la Vallée	189.71 \$	Publication avis dérogation mineure
InServio Inc.	183.96 \$	Frais mensuel pour utilisation de l'application CitCom (Mars 2022)
Konica Minolta	249.14 \$	Photocopieurs rental / loyer du 1 au 31 mars 2022
Location Martin-Lalonde inc.	17 135.09 \$	Contrat ordures & recyclage - Février 2022
Martin McGoey	689.85 \$	PEP safety inspection on fire emergency vehicles
	344.93 \$	PEP safety inspection on vehicles WS 2015 & 2018
	1 207.24 \$	Maintenance following PEP inspection on vehicles WS 2015 & 2018
	321.93 \$	Maintenance on vehicle WS 2015
	160.97 \$	Maintenance on vehicle WS 2018
	201.21 \$	Maintenance on vehicle WS 2015
Matériaux Lac Ste-Marie	358.61 \$	1 sub pump for municipal office (PRABAM)
	229.94 \$	Second sub pump for municipal office (PRABAM)
	15.61 \$	Cleaning product for municipal garage
	255.13 \$	Calcium for culvert maintenance
Mazout G. Bélanger Inc.	73.19 \$	Mazout #2 - 5 nov 2021 au 7 Principal (pour chauffage)
	3 357.03 \$	Diesel - 5 nov 2021 au 29 ch. Paugan

	646.06 \$	Essence sans plomb 5 nov 2021 au 29 ch. Paugan
	1 235.14 \$	Diesel - 12 nov 2021 au 29 ch. Paugan
	190.90 \$	Essence sans plomb 12 nov 2021 au 29 ch. Paugan
	295.92 \$	Diesel - 26 nov 2021 au 29 ch. Paugan
	214.26 \$	Essence sans plomb 26 nov 2021 au 29 ch. Paugan
	360.36 \$	Mazout #2 - 26 nov 2021 au 7 Principal (pour chauffage)
	3 279.22 \$	Diesel hiver - 26 janv 2022 au 29 ch. Paugan
	1 227.37 \$	Essence sans plomb 26 janv 2022 au 29 ch. Paugan
	1 023.67 \$	Mazout #2 - 26 janv 2022 au 7 Principal (pour chauffage)
	166.45 \$	Diesel hiver - 26 janv 2022 au 7 Principal
	36.32 \$	Location de Sapphire
	820.49 \$	Mazout #2 - 7 fév 2022 au 7 Principal (pour chauffage)
	335.22 \$	Diesel hiver - 7 fév 2022 au 7 Principal
	830.13 \$	Essence sans plomb - 7 fév 2022 au 29 ch. Paugan
	1 989.86 \$	Diesel hiver - 26 janv 2022 au 29 ch. Paugan
MMQ (La Mutuelle des municipalités du Québec)	1 000.00 \$	Franchise pour sinistre du 3 août 2021 Bell Canada
MRC Vallée-de-la-Gatineau	2 792.70 \$	Péréquation 2021 Centre de traitement de la matière organique
	899.10 \$	Examen suite à formation pompier
Pièces d'auto Kelly	225.35 \$	Fournitures pour maintenance véhicule
	212.16 \$	Fournitures pour maintenance véhicule
	289.74 \$	Fournitures pour maintenance véhicule
PG Solution	543.26 \$	Travaux d'impartition
Purolator	12.32 \$	Livraison de pièces pour voirie

	6.16 \$	Livraison de pièces pour voirie
R Cube	101.59 \$	Pièces pour réparation Backhoe 2021 CAT 430
	(80.48) \$	Crédit partiel sur facture 1479462 pour retour d'une pièce pour Backhoe 2021 CAT 430
	14.44 \$	Pièce pour réparation véhicule WS 2015
	18.36 \$	Pièces pour maintenance des babillards
	96.56 \$	Pièces pour entretien des véhicules
	200.06 \$	Propane for steaming frozen culverts
	Richard St-Jacques Électrique	178.21 \$
Riobec	227.65 \$	Manteau de travail voirie
Ville de Gatineau	261.72 \$	Frais analyse laboratoire - Décembre 2021
TOTAL DES CHÈQUES À SORTIR	57 758.17 \$	

POUR INFORMATION - paiement à faire		
fournisseur	Total	description
Centre de rénovation Home Hardware (J.B. McClelland)	(1 563.66) \$	Retour d'un ponceau
	25.27 \$	2 cans of paint
	205.30 \$	Bolts for water tank lid Fieldville pump station
	65.38 \$	Fournitures (wipes, shrink wrap, straps)
	919.77 \$	Génératrice
	59.77 \$	Poignée de porte au 400 Rte 105
	804.81 \$	Génératrice
	86.22 \$	Laine isolante pour le 400 Route 105
	602.86 \$	

Chèques déjà sortis durant le mois		
Fournisseur	Total	Description

Revenu Québec	110.44 \$	Remise gouvernementale
Simon Parisien	1 655.64 \$	Visites, rondes des 3 stations, échantillonnage, rapports et transport (du 2 au 29 janvier 2022)
Richard St-Jacques Électrique	551.88 \$	PRABAM - Réparer lumière au mur du 400 Route 105
Joanne Owens	150.00 \$	Allocation cellulaire pour 3 mois (du 12 nov 2021 au 11 fév 2022)
Location Martin-Lalonde inc.	17 135.09 \$	Contrat ordures & recyclage - Janvier 2022
Michel Lemieux	125.30 \$	Frais de repas aux pompiers lors de l'incendie du 1er février 2022 au 27 ch. Fieldville
Jean & Éric Legros	247.40 \$	Montant dû aux 2 factures précédentes (augmentation IPC n'était pas incluse)
DHC Avocats	459.90 \$	Frais annuel 2022 pour forfait téléphonique
TOTAL des chèques déjà sortis durant le mois	20 435.65 \$	

Incompressibles		
Fournisseur	Total	Description
SSQ Vie (assurance collective des employés)	5 823.19 \$	Remise Février 2021
BELL Canada	466.62 \$	Bureau municipal - du 4 fév au 3 mars 2022
	93.56 \$	Garage (voirie) - du 4 fév au 3 mars
	82.12 \$	Station de pompage Low - du 4 janv au 3 fév
	82.12 \$	Low fire station - du 4 janv au 3 fév
Bell Mobilité	137.60 \$	20.35\$ - Frais mensuels janvier 2022 modem 8193602522 - Bureau municipal
		48.25\$ - Frais mensuels janvier 2022 cell urgence voirie

		34.50\$ - Frais mensuels janvier 2022 partage modem radio La Pêche
		34.50\$ - Frais mensuels janvier 2022 partage modem radio Lac Ste-Marie
Supérieur propane	2 202.84 \$	Chauffage 29 ch. Paugan (livraison 28 janvier 2022)
	1 776.94 \$	Chauffage 29 ch. Paugan (livraison 18 février 2022)
Visa voirie **0018	512.46 \$	Napa Pièces d'auto Courchesne pour entretien GMC 2014
	54.08 \$	Pièce pour entretien GMC 2014
	75.54 \$	Pièces pour réparation véhicule WS 2015
	60.00 \$	Frais annuels
Visa Incendie **1016	35.25 \$	Essence pour génératrice
Visa admin **7014	22.98 \$	Adobe Acropro Subs - Janvier 2022
	22.60 \$	Frais mensuel Storm Internet - Janvier 2022 - Web Hosting & Mail aliasing
	9.19 \$	Dépense Amazone sera remboursée au prochain relevé
	23.00 \$	Zoom - 18 déc 2021 au 17 janvier 2022
	6.89 \$	Dépense Amazone sera remboursée au prochain relevé
	44.78 \$	Drapeau Canadien pour bureau municipal
TOTAL des incompressibles	11 531.76 \$	

Total des factures pour les chèques à sortir	57 758.17 \$
Total des factures pour les chèques que nous avons déjà sortis	20 435.65 \$
Total des incompressibles	11 531.76 \$
TOTAL CHÈQUES ET INCOMPRESSIBLES	89 725.58 \$

Factures paiement direct	
GBL Merchant fees	Frais mensuel fixe pour la machine Interac

	44.49 \$	
Mensualité Western Star 2018	3 931.97 \$	Paiement mensuel du Western Star 2018 - Rés. 178-08-2017 et modifié par Rés. 250-12-2017 - échu 30 nov. 2022 pour un prix de rachat de 112,835\$ (lien pour les documents à la colonne de gauche)
Lenevo (1 du mois) 378.60\$ and 59.77\$	438.37 \$	
Frais Desjardins pour SPC (montant différent chaque mois)	15.00 \$	Frais mensuel pour les paiements de taxes en ligne
Remboursement Prêt-1 (prêt à terme)	939.26 \$	On rembourse les intérêts sur un prêt à terme qu'on se sert en attendant le remboursement du programme de taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2019-2023
Remboursement Prêt-2 (prêt à terme)	126.47 \$	On rembourse les intérêts sur un prêt à terme qu'on se sert en attendant le remboursement du montant pour le programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet entretien des routes locales (ERL) du MTQ
RBC crédit-bail (4 du mois)	3 811.57 \$	Paiement mensuel du Backhoe 2021 Échéance: 4 oct. 2028
Mensualité Niveleuse 2018	5 769.93 \$	Paiement mensuel niveleuse Échéance: 9 août 2025
Bail - Hitachi Capital Canada (15 du mois)	1 994.15 \$	2 véhicules F-150 (voirie et incendie)
Groupe DL informatique	0.77 \$	Frais d'impression de nov 2021 à janv 2022
TOTAL DES PAIEMENTS DIRECTS	17 071.98 \$	

LES SALAIRES	
16 au 29 janvier 2022	14 331.10 \$
du 30 janvier au 12 février 2022	20 339.69 \$
TOTAL DES SALAIRES	34 670.79 \$

CRÉDIT REÇU / PG Solution	(1 268.17) \$	Crédit partiel sur facture CESA43506 qui est déjà payée
----------------------------------	----------------------	---

GRAND TOTAL DES DÉPENSES DU MOIS	140 200.18 \$
---	----------------------

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer pour la présente séance a été vérifiée par madame la Mairesse ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par Ghyslain Robert
APPUYÉ par Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'approuver les comptes à payer tel avec changements demandés et corrections par la directrice générale et greffière-trésorière au montant de **140,200.18\$**

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4		X		
Lee Angus	Siège # 5		X		
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 07-2022 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ CANTON DE LOW -11

La Mairesse Carole Robert

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à la prochaine séance ordinaire, le règlement numéro 07-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité Canton de Low;
- Dépose le projet du règlement numéro 07-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité Canton de Low.

DÉPÔT - DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES (formulaire DGE-1038) -12

Conformément à l'article 513.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), la greffière-trésorière a déposé tous les formulaires DGE-1038 (Liste des donateurs et rapport de dépenses) devant le conseil municipal à la présente séance, soit la première séance ordinaire suivant l'expiration du délai de 90 jours (7 février 2022).

61-03-2022

AUTORISATION D'ACHAT DE MOBILIER POUR LE BUREAU -13

ATTENDU la nécessité de remplacer et d'acheter du matériel de bureau supplémentaire pour accueillir le nouveau personnel ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par Ghyslain Robert

APPUYÉ par Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, l'achat d'un bureau assis-debout (environ 420\$ Bureau) et 6 chaises ergonomiques ajustables (environ 280\$ chacun).

Ligne : 02 61000 670 pour urbanisme

Ligne 02 13000 670 pour administration

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

DÉPÔT DE LA DÉMISSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, MADAME JOANNE OWENS 14-a

Madame la mairesse dépose la lettre de démission

62-03-2022

APPEL DE CANDIDATURES – POSTE DE DIRECTEUR/ DIRECTRICE GÉNÉRAL ET GREFFIER TRÉSORIER -14-b

ATTENDU QUE le poste permanent de Directeur/Directrice général et greffier trésorier sera vacant à partir du 11 mars 2022 à la suite de la démission de Mme Joanne Owens, Directrice générale et greffière trésorière;

PAR CONSÉQUENT il est

PROPOSÉ par Joanne Mayer

APPUYÉ par Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil de demander des candidatures pour le poste de Directeur/Directrice général et greffier trésorier soit affichée dans les endroits désignés par le Conseil. Les candidatures seront acceptées jusqu'à ce que le poste soit comblé.

ET QUE Les frais de publication sont imputés au poste budgétaire 02-13000-341

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

63-03-2022

INTÉRIM – DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER TRÉSORIER -15

ATTENDU la démission de la Directrice générale et greffière trésorière;

ATTENDU le besoin d'un soutien pendant le recrutement du poste de Directeur général et greffier trésorier ;

ATTENDU l'offre et l'expérience de M. Pierre Vaillancourt, Directeur général de la municipalité de Kazabazua;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par Joanne Mayer

APPUYÉ par Ghyslain Robert

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil d'accepter l'offre de M. Pierre Vaillancourt pour 150 heures à \$50.00 / h tout inclus., sur présentation d'une facture.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

64-03-2022

AUGMENTATION DE SALAIRE – EMPLOYÉ # 13-0023 - 16

ATTENDU QUE l'employé # 13-0023 continue à assumer des tâches supplémentaires et un niveau d'effort accru dans son rôle. ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par Ghyslain Robert

APPUYÉ par Maureen McEvoy

ET IL EST RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'autoriser l'augmentation de salaire de 0,94\$ de l'heure, recommandé par le comité finances et administration, et ce rétroactivement au 1^{er} janvier 2022.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

65-03-2022

SOUSSION - NOMINATION DU VÉRIFICATEUR 2021-2022-2023 - 17

ATTENDU QUE la Municipalité a dû procéder à la demande de soumission pour les états financiers de 2021 et 2022 avec année supplémentaire tel qu'autorisé avec la résolution 175-08-2021 ;

ATTENDU QUE le conseil doit nommer un vérificateur externe pour au plus cinq exercices financiers. À la fin de son mandat, le vérificateur externe demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé à nouveau;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu (1) soumission :

Daniel Tétreault – CPA, auditeur CA – A114816				
Mandats	2021	2022	Supplémentaire	Total
	10 000.00	10 200.00	12 275.00	32 475.00

ATTENDU QUE la firme Daniel Tétreault – CPA, auditeur CA a présenté une soumission conforme et compétitive ;

PAR CONSÉQUENT il est

PROPOSÉ par Joanne Mayer
APPUYÉ par Maureen rice

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil accepte l'offre de la firme Daniel Tétreault – CPA, auditeur CA, le tout conforme à l'appel d'offres no LOW-01-2022.

QUE la Directrice générale adjointe, Louise Harper et la mairesse, Carole Robert soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Canton de Low tous les documents relatifs à l'offre de la firme Daniel Tétreault – CPA, auditeur CA.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

66-03-2022

AUTORISATIONS ET PROCURATIONS POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINT - GREFFIÈRE TRÉSORIÈRE ADJOINTE -18

ATTENDU QUE pour s'acquitter de ses fonctions, ainsi que pour assurer la continuité des opérations en l'absence de la directrice générale et greffière-trésorière, la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe nécessite l'accès aux services bancaires et gouvernementaux utilisés par la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par Luc Thivierge
APPUYÉ par Ghyslain Robert

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil, d'autoriser la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe :

Soit autorisée pour une carte de crédit Desjardins (Visa) d'un maximum de 3000.00\$;

Aie une procuration pour Hydro Québec tel que décrit dans le formulaire qui permettra à madame Louise Harper de gérer les comptes d'Hydro Québec;

Soit autorisée à signer tous les documents nécessaires au nom de la municipalité Canton de Low pour la gestion de la flotte de véhicules incluant les documents SAAQ;

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

67-03-2022

ADOPTION DU RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022 AINSI QUE LE TAUX D'INTÉRÊT ET DE PÉNALITÉ, AVEC DISPENSE DE LECTURE -19

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW

RÈGLEMENT NUMÉRO 05-2022

ATTENDU QUE le conseil municipal Canton de Low a adopté le budget de l'exercice financier 2022 en date du 28 février 2022;

ATTENDU QU'il y a lieu d'imposer et de prélever, dans les limites fixées par les lois, par voie de taxation directe sur les biens imposables du territoire de la municipalité Canton de Low, toute somme de deniers nécessaire pour s'acquitter des dépenses de fonctionnement et d'investissement ou pour un objet spécial quelconque dans les limites de ses attributions;

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné, conformément à la Loi, lors de la séance extraordinaire tenue le 28 février 2022 et qu'un projet de règlement a été déposé par le membre du conseil ayant donné l'avis de motion, qu'une demande de dispense de lecture a été demandée et que chacun des membres du conseil présent reconnaît avoir reçu copie du projet de règlement et déclare l'avoir lu et renonce à sa lecture;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte le règlement numéro 05-2022 imposant le taux de taxes pour l'exercice financier 2022;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par Ghyslain Robert

APPUYÉ par Maureen McEvoy

ET RÉSOLU que les membres présents du Conseil décrètent ce qui suit :

Article 1 - Préambule

Que le préambule fasse partie intégrante du présent règlement.

Article 2 – Taxe générale

Que le taux de la taxe générale, pour l'exercice financier 2022 soit établi à 0.8541 \$/100\$ d'évaluation, pour tous les immeubles inscrits au rôle d'évaluation foncière en vigueur, pour l'exercice 2022.

Le taux de taxation général comprend :

2.1 Taux de taxe foncière

Que le taux de la taxe foncière, pour l'exercice financier 2022 soit établi à 0.6675 \$/100\$ d'évaluation, pour tous les immeubles inscrits au rôle d'évaluation foncière en vigueur, pour l'exercice 2022.

2.2 Taux de taxes – Sûreté du Québec 2022

Qu'un taux de taxe soit de 0.0855 \$/100\$ d'évaluation pour l'exercice financier 2022.
Les propriétaires des immeubles sont responsables du paiement de cette taxe.

2.3 Taux de taxes d'incendie 2022 – autopompe (règlement 002-2012)

Qu'un taux de taxe soit de 0.0123 \$/100\$ d'évaluation pour l'exercice financier 2022 pour le règlement d'emprunt numéro 002-2012.
Les propriétaires des immeubles sont responsables du paiement de cette taxe.

2.4 Taux de taxe 2022 - chemin Martindale (règlement 07-2020)

Qu'un taux de taxe soit de 0.0034 \$/100\$ d'évaluation pour l'exercice financier 2022 pour le règlement d'emprunt numéro 07-2020.
Les propriétaires des immeubles sont responsables du paiement de cette taxe.

2.5 Taux de taxes voirie - Western 2018

Qu'un taux de taxe soit de 0.0217 \$/100\$ d'évaluation pour l'exercice financier 2022.
Les propriétaires des immeubles sont responsables du paiement de cette taxe.

2.6 Taux de taxes voirie - Niveleuse John Deere

Qu'un taux de taxe soit de 0.0318 \$/100\$ d'évaluation pour l'exercice financier 2022.
Les propriétaires des immeubles sont responsables du paiement de cette taxe.

2.7 Taux de taxes d'incendie 2022 - camionnette 2022

Qu'un taux de taxe soit de 0.0055\$/100\$ d'évaluation pour l'exercice financier 2022.
Les propriétaires des immeubles sont responsables du paiement de cette taxe.

2.8 Taux de taxes voirie – camionnette 2022

Qu'un taux de taxe soit de 0.0055\$/100\$ d'évaluation pour l'exercice financier 2022.
Les propriétaires des immeubles sont responsables du paiement de cette taxe.

2.9 Taux de taxes voirie - rétrocaveuse (Backhoe)

Qu'un taux de taxe soit de 0.0210 \$/100\$ d'évaluation pour l'exercice financier 2022.
Les propriétaires des immeubles sont responsables du paiement de cette taxe.

Article 3 - Taxe sectorielle 2022

3.1 Taxe sectorielle chemin de la Rive (règlement 005-2014)

Qu'une taxe sectorielle au montant de 1 084.03 \$ pour l'exercice financier 2022 pour le règlement d'emprunt numéro 005-2014.
Les propriétaires des immeubles spécifiées sur le chemin de la Rive sont responsables du paiement de cette taxe.

Article 4 - Taux de taxation total

Que le taux de taxation total soit de 1.057 \$/100\$ d'évaluation pour l'exercice financier 2022.
Les propriétaires des immeubles sont responsables du paiement de cette taxe.

Article 5 – Matières résiduelles (ordures, récupération)

Que la taxe pour la cueillette, le transport et l'élimination des matières résiduelles (ordures, récupération), pour l'exercice financier 2022, soit établie, tel qu'inscrit ci-dessous :

Catégories	Taux 2022 (\$)
Résidentiel	251.13
Commerce 1	251.13
Commerce 2	502.27
Commerce 3	753.40
Commerce 4	1004.54
Commerce 5	1225.67
Commerce 6	1506.80
Commerce 7	1757.94
Commerce 8	2009.07

Les propriétaires des immeubles et commerces sont responsables du paiement de cette taxe.

Article 6 – Matières organiques (compostage)

Que la taxe pour les matières organiques, pour l'exercice financier 2022, soit établie, tel qu'inscrit ci-dessous :

Catégories	Taux 2022 (\$)
Résidentiel	6.09
Commerce 1	6.09
Commerce 2	-
Commerce 3	-
Commerce 4	-
Commerce 5	6.09
Commerce 6	-
Commerce 7	6.09
Commerce 8	6.09

Les propriétaires des immeubles et commerces sont responsables du paiement de cette taxe.

Article 7 – Taux pour aqueduc 2022

Que le taux de la taxe pour l'aqueduc pour l'exercice financier 2022, soit établi, tel qu'inscrit ci-dessous :

Catégories	Taux 2022 (\$)
Résidentiel	500.80
Agricole	321.65
Commerce	666.10
Résidentiel & commerce	1166.90
EA12	886.81
Commerce plus Toilette supplémentaire	850.54
Aréna	3037.50
Robinet arrêt	240.58
Résidence Pagan	2301.80
Taux par appartement	477.72

Les propriétaires des immeubles sont responsables du paiement de cette taxe.

Article 8 – Taux – Traitement des boues septiques 2022

Qu'une taxe de 37.24\$ par unité bâti pour l'administration et les coûts reliés au site de traitement des boues septiques pour l'exercice financier 2022.

Les propriétaires des immeubles sont responsables du paiement de cette taxe.

Article 9 – Modalité de paiement des taxes municipales et compensations

9.1 Les taxes foncières, les tarifs pour les services municipaux, les taxes spéciales et les compensations de la Municipalité sont inclus au compte de taxes à compter de l'année d'imposition 2022.

9.2 Le débiteur et les codébiteurs sont assujettis au paiement des taxes dues à la municipalité Canton de Low. Au sens du présent règlement, le débiteur est défini comme étant le propriétaire au sens de la Loi sur la fiscalité municipale au nom duquel une unité d'évaluation est inscrite au rôle d'évaluation foncière ou, dans le cas d'immeubles visés par la Loi sur la fiscalité municipale, la personne tenue au paiement des taxes foncières imposées sur cet immeuble ou de la somme qui en tient lieu.

9.3 Les taxes foncières doivent être payées en un versement unique. Toutefois, lorsque le total des taxes foncières, des tarifs et des compensations de la Municipalité est égal ou supérieur à 300 \$, celles-ci peuvent être payées, au choix du débiteur, en un versement unique ou en quatre versements :

- 1er versement : 20 avril 2022
- 2e versement : 22 juin 2022
- 3e versement : 21 septembre 2022
- 4e versement : 23 novembre 2022

9.4 Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le solde entier du compte devient alors immédiatement exigible.

9.5. Les soldes impayés des taxes, des tarifs et compensations municipales et des compensations pour services municipaux portent intérêts au taux annuel de 15% à compter du moment où ils deviennent exigibles.

9.6. Une pénalité de 0.5% du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5% par année, est ajoutée au montant des taxes exigibles.

Article 10 – Dispositions applicables à toutes les sections

10.1 Des frais d'administration au montant de 25 \$ seront réclamés au tireur d'un chèque ou d'un autre ordre de paiement lorsque le chèque ou l'ordre de paiement remis à la Municipalité en est refusé par le tiré.

10.2 Au moment d'effectuer une mise à jour au rôle d'évaluation, lorsque l'ensemble de la facture complémentaire est inférieur à 5 \$, il n'y aura pas de facturation ni de remboursement sur ce dossier.

10.3 Les remboursements attribuables à des paiements en trop sont émis après une analyse des soldes créditeurs et à la demande du propriétaire. Les frais d'émission d'un chèque de remboursement de paiement en trop sont de 10 \$ par chèque émis.

Article 11 – Dispositions diverses

11.1 Les taxes mentionnées au présent règlement n'ont pas pour effet de restreindre le prélèvement ou l'imposition de toutes autres taxes prévues ou décrétées par tout autre règlement municipal.

11.2 Le présent règlement remplace les précédents règlements se rapportant aux taux de taxes et aux tarifs ou compensations.

11.3 Le conseil décrète le présent règlement dans son ensemble et également paragraphe par paragraphe et article par article, de manière que si un paragraphe ou un article devait être déclaré nul, les autres dispositions du règlement continuent de s'appliquer.

Article 12 – Entrée en vigueur

12.1 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Avis de motion :	28 février 2022
Dépôt du projet de règlement :	28 février 2022
Adoption du règlement :	7 mars 2022
Publication du règlement :	9 mars 2022
Entrée en vigueur :	9 mars 2022
Résolution d'adoption :	

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4		X		
Lee Angus	Siège # 5		X		
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

Louise Harper
Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière adjointe

Carole Robert
Mairesse

68-03-2022

TRANSACTION-QUITTANCE– DOSSIER # 550-020630-214 - 20

ATTENDU QUE nous avons un dossier à la cour du Québec, dossier # 550-020630-214;

ATTENDU QUE la Plainte a été déférée au Tribunal administratif du travail pour enquête et audition;

ATTENDU QUE les parties aux présentes en sont venues à un accord, lequel est fait sans admission ni reconnaissance de responsabilité et dans le seul but d'en arriver à une entente et mettre fin à leur litige au moyen d'une médiation;

PAR CONSÉQUENT il est

PROPOSÉ par Joanne Mayer

APPUYÉ par Maureen McEvoy

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil d'accepter l'entente conclu au cours du processus de médiation.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4		X		
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6		X		

Adoptée

69-03-2022

LISE LEGROS AU POSTE DE RÉCEPTIONNISTE POUR UNE PÉRIODE TEMPORAIRE À UNE JOURNÉE PAR SEMAINE –21

ATTENDU la nécessité de réaffecter les ressources humaines pour gérer la charge de travail pendant le recrutement d'un nouveau directeur général/secrétaire-trésorier ;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par Maureen McEvoy

APPUYÉ par Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil qu'à partir du 9 mars Madame Lise Legros assumera le poste de réceptionniste au bureau de la municipalité, tous les mercredis, de 8h00 à 16h00 pour un temps indéterminé.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

70-03-2022

JOURNÉE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE-22

Considérant que le 13 mars 2022 est la première *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*;

Considérant que le 13 mars 2020 – date de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire au Québec du fait de la menace grave à la santé de la population que constituait la pandémie de la COVID-19 – représente un moment clé de la prise de conscience par la société québécoise de l'importance de la santé mentale positive et de son soutien continu;

Considérant que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

Considérant qu'il a été démontré que par leurs initiatives diverses les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs **concitoyennes et concitoyens**;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organismes membres, dont CAP Santé Outaouais dans notre région, lancent le 13 mars 2022 leur **Campagne de promotion de la santé mentale** sous le thème **CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE**;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et CAP Santé Outaouais offrent au cours de la Campagne de nombreux outils et des ateliers favorisant le renforcement de la santé mentale de la population du Québec et utilisables tout au long de l'année;

Considérant que dans le contexte de la pandémie, les individus, les organisations et les collectivités ont besoin, plus que jamais, de s'outiller pour favoriser la santé mentale;

PROPOSÉ par Luc Thivierge
APPUYÉ par Maureen McEvoy

En conséquence, le conseil municipal du 1^{er} mars 2022 de la municipalité de Canton de Low proclame la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite toutes et tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les organisations et institutions de la municipalité à faire connaître les outils de la Campagne de promotion de la santé mentale en Outaouais sous le thème **CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE** – www.capsante-outaouais.org.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'ADMINISTRATION -23

2- SÉCURITÉ PUBLIQUE

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE -1

Le rapport est déposé par la conseillère, madame Maureen Rice

71-03-2022

**APPEL D'OFFRES : SYSTÈME DE CLIMATISATION AU 400 ROUTE 105 –
FINANCEMENT PRABAM -2**

ATTENDU QUE le financement disponible dans le cadre du programme PRABAM;

ATTENDU QUE le besoin de remplacé le system de climatisation au 400 route 105;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Joanne Mayer
APPUYÉ par Ghyslain Robert

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'autoriser la directrice générale adjointe, Louise Harper, à lancer un appel d'offres par invitation pour l'installation d'un système de climatisation.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

72-03-2022

APPEL D'OFFRES : PORTE DE GARAGE AU 400 ROUTE 105 – FINANCEMENT PRABAM -3

ATTENDU QUE le financement disponible dans le cadre du programme PRABAM;

ATTENDU QUE le besoin de remplacer le porte garage pour une meilleure isolation et utilité au 400 route 105;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Joanne Mayer

APPUYÉ par Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'autoriser la directrice générale adjointe, Louise Harper, à lancer un appel d'offres par invitation pour acheter et installer une porte de garage.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

73-03-2022

APPEL D'OFFRES : FOURNAISE AU 7 RUE PRINCIPALE – FINANCEMENT PRABAM -4

ATTENDU QUE le financement disponible dans le cadre du programme PRABAM;

ATTENDU QUE le besoin de remplacer la fournaise au 7 rue Principale étant donné que cette dernière est désuète;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Maureen Rice

APPUYÉ par Joanne Mayer

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'autoriser la directrice générale adjointe, Louise Harper, à lancer un appel d'offres par invitation pour acheter et installer une fournaise à l'huile ou électrique.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

**INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À LA SÉCURITÉ
PUBLIQUE -5**

3- TRAVAUX PUBLICS

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS -1

Le rapport est déposé par monsieur le conseiller Ghyslain Robert

74-03-2022

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION : TRAVAUX VOIRIES – TECQ 2022 –2

ATTENDU QUE la municipalité Canton de Low a reçu l'approbation du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour tous les projets proposés en 2022 dans le programme TECQ 2019-2021.

ATTENDU QUE la municipalité de Canton de Low veut procéder à des appels d'offres par invitation pour les projets prévus en 2022 dans le cadre de la Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) ;

PAR CONSÉQUENT, il est
PROPOSÉ par Ghyslain Robert
APPUYÉ par Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'autoriser la directrice générale adjointe, Louise Harper, à lancer un appel d'offres par invitation pour les chemins Burrough, Cahill et McDonald;

Et à lancer un appel d'offres par invitation pour un service ingénieur pour les travaux prévus sur le chemin Principale.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

75-03-2022

**FRAIS DE CELLULAIRES – CONTREMAÎTRE ET COORDONNATEUR DES
TRAVAUX PUBLICS -3**

ATTENDU que le contremaître et le coordonnateur des travaux publics ont besoin d'utiliser des téléphones cellulaires personnels à des fins municipales ;

ATTENDU le désir d'assurer un remboursement équitable des coûts ;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Ghyslain Robert
APPUYÉ par Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'autoriser une allocation de 50 \$/mois à partir du 1er janvier 2022 pour le contremaître et le coordonnateur des travaux publics.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

76-03-2022

AFFICHAGES DE POSTES SAISONNIERS POUR LES TRAVAUX PUBLICS -4

ATTENDU QUE la voirie nécessite un soutien supplémentaire saisonnier;

PAR CONSÉQUENT il est

PROPOSÉ par Ghyslain Robert
APPUYÉ par Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'autoriser l'affichage dans les endroits désignés par le Conseil incluant le Low Down, L'info de la Vallée, CHGA, les babillards municipaux et le site web de la municipalité de Low pour un poste saisonnier **d'opérateur de niveleuse pour 22 semaines débutants le 9 mai 2022.**

ET QUE les candidatures seront acceptées jusqu'au **1er avril 2022.**

ET QUE les frais de publication sont imputés au poste budgétaire: 02-13000-341

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

77-03-2022

CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE PAVL – ACCÉLÉRATION – DOSSIER # TNA89862-5

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale, approuvé par la décision du Conseil du trésor du 9 février 2021, a comme objectif d'assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale comporte un volet Accélération, qui vise à accélérer les travaux sur le réseau routier local de niveaux 1 et 2, provenant de l'inventaire transmis au Municipalité Canton de Low;

ATTENDU QUE le projet de la Municipalité Canton de Low a été retenu sous ce volet et que le Ministre accepte de verser à la Municipalité Canton de Low une aide financière pour lui permettre de réaliser son projet;

ATTENDU QU'il y a lieu de conclure une convention d'aide financière;

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par Luc Thivierge
APPUYÉ par Ghyslain Robert

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil d'autoriser la directrice générale adjointe, Louise Harper et la mairesse Carole Robert à signé au nom de la Municipalité Canton de Low la convention d'aide financière pour le Programme d'aide à la voirie locale, volet Accélération # SFP :154217967, Dossier # : TNA89862.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

78-03-2022

UNE (1) ENSEIGNE ATTENTION À NOS ENFANTS SUR LE CHEMIN FIELDVILLE ET CINQ (5) ENSEIGNES POUR FOSSÉS SUR LE CHEMIN MARTINDALE -6

ATTENDU QU'IL y a risque de danger pour les enfants aux jeux sur le chemin Fieldville;

ATTENDU QU'IL y a risque de danger aux endroits où on retrouve des fossés creux sans garde-fou pour les automobilistes circulant sur le chemin Martindale;

PAR CONSÉQUENT il est

PROPOSÉ par Ghyslain Robert
APPUYÉ par Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'autoriser l'achat de six (6) enseignes et six (6) poteaux à être installer en bordure des chemins Fieldville et Martindale;

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX TRAVAUX PUBLICS -7

4- ENVIRONNEMENT (Hygiène du milieu)

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT -1

Le rapport est déposé par madame le conseiller Luc Thivierge

79-03-2022

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023 -2

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

PAR CONSÉQUENT, il est

PROPOSÉ par Luc Thivierge
APPUYÉ par Ghyslain Robert

ET RÉSOLU par les membres présents du conseil que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n°3 et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme, **un montant total de 256,750\$**;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux n°3 comportes des coûts réalisés véridiques ainsi que des prévisions de coûts des travaux admissibles.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

80-03-2022

APPEL D'OFFRE – PROJET TECQ 2022 – ASSAINISSEMENT DE L'EAU - AQUEDUC DE FIELDVILLE –3

ATTENDU QUE la municipalité Canton de Low a reçu l'approbation du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour tous les projets proposés en 2022 dans le programme TECQ 2019-2021.

ATTENDU QUE la municipalité de Canton de Low veut procéder à des appels d'offres par invitation pour les projets prévus en 2022 dans le cadre de la Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) ;

ATTENDU QUE l'aqueduc de Fieldville nécessite un système de purification de l'eau, à la condition de l'approbation de TECQ;

PAR CONSÉQUENT, il est
PROPOSÉ par Joanne Mayer
APPUYÉ par Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil d'autoriser la directrice générale adjointe, Louise Harper, à lancer un appel d'offres pour l'acquisition et installation d'un système de purification d'eau.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'ENVIRONNEMENT -4

5- URBANISME

DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D'URBANISME -1

Le rapport est déposé par madame la conseillère Joanne Mayer

81-03-2022

DEMANDE DE SUPPORT À LA CPTAQ 2022-02 -2

ATTENDU QU'une demande de support a été déposée pour une demande, à la CPTAQ, d'aliénation d'un terrain situé en zone agricole de 1.0225 hectares situé sur le lot 5161952 afin de procéder à un transfert de propriété.

ATTENDU QU'un transfert de propriété aurait lieu, passant du père à sa fille pour un total de 1.0225 hectares.

ATTENDU QUE la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Canton de Low

PAR CONSÉQUENT, il est
PROPOSÉ par Maureen Rice
APPUYÉ par Maureen McEvoy

ET IL EST RÉSOLU que le Conseil municipal donne son support pour la demande à la CPTAQ concernant le lot 5161952.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'URBANISME -3

6- LOISIRS, CULTURES ET COMMUNICATIONS

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ LOISIRS, CULTURES ET COMMUNICATIONS -1

82-03-2022

SUBSTITUTION DE LA PERSONNE DÉSIGNÉE RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES-AÎNÉS EN LIEN AVEC LES POLITIQUES PFM-MADA ET LES PLANS D'ACTION AFFÉRENTS -2

ATTENDU QUE la municipalité Canton de Low a adopté une politique de la famille et des aînés en 2019 dans le cadre de la démarche collective Municipalité amie des aînés et Politique familiale municipale avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU QUE Anne Bélisle avait été nommée élue responsable des questions familles-aînés en lien avec ce dossier et du suivi des plans d'action comme responsable du comité de suivi;

ATTENDU QU'en remplacement de Anne Bélisle, la conseillère Maureen McEvoy, est intéressée à occuper le poste de responsable de ce dossier;

PAR CONSÉQUENT, il est
PROPOSÉ par Joanne Mayer
APPUYÉ par Maureen Rice

ET RÉSOLU par les membres présents du Conseil de la municipalité Canton de Low de désigner Maureen McEvoy conseillère, au poste d'élue responsable des questions familles-aînés dans le cadre du programme PFM-MADA;

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

APPEL D'OFFRES : INFRASTRUCTURES – PARC – PROJET FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)- VOLET 2 - 3

Reporté à une prochaine réunion

Adoptée

INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À LOISIRS, CULTURES ET COMMUNICATIONS -4

7 - VARIA

8 - CORRESPONDANCE

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

83-03-2022

10 - CLÔTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 mars 2022

PROPOSÉ par Joanne Mayer
APPUYÉ par Maureen Rice

ET IL EST RÉSOLU que le Conseil municipal clôture la séance ordinaire du 7 mars 2022 à 20h58.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1	X			
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Maureen McEvoy	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Lee Angus	Siège # 5	X			
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 mars 2022

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Mairesse, Carole Robert lèvent la séance ordinaire du 7 mars 2022.

Louise Harper
Directrice générale adjointe et
Greffière-trésorière adjointe

Carole Robert
Mairesse